

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES CIMES  
tenue le mercredi 21 janvier 2026, à 18 heures 30,  
à la salle du personnel de l'école**

**Présences :** M<sup>mes</sup> Manon Caron, directrice adjointe  
Hélène Després, enseignante  
Prescilia Dupont-Langevin, parent  
Claudiane Giguère-Fiset, parent  
Émilie Goupil, directrice  
Rachelle Jean Louis, parent  
Karine Marquis, représentante du soutien  
Annick Moreau, parent  
Daisy Rioux-Corneau, parent  
Claudia Tremblay, représentante du PNE

MM. Marc Fortin, enseignant  
Erick Gagné, représentant du Service de garde  
Jérôme Gagnon, parent

**Absence :** Mme Francine Beaupré, enseignante

Madame Josée Riverin agit à titre de secrétaire.

**3.1 ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

---

Madame Daisy Rioux-Corneau souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

**3.2 VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

La présidente constate que le quorum requis par la loi est atteint.

**3.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

CE25-26-15 IL EST PROPOSÉ par madame Claudia Tremblay que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que rédigé :

- 3.1 Accueil et mot de bienvenue
- 3.2 Vérification du quorum
- 3.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2025
- 3.5 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2025
- 3.6 Questions du public

**Suivi de dossiers**

- 3.7 Suivi budgétaire

**Adoptions / Approbations**

- 3.8 Grille des matières 2026-2027

### **Informations**

- 3.9 De la présidence
- 3.10 Du représentant au Comité de parents du CSSPS
- 3.11 Du Service de garde
- 3.12 De la direction
- 3.13 Questions et commentaires des membres du Conseil d'établissement
- 3.14 Levée de l'assemblée

***Adoptée à l'unanimité***

### **3.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2025**

CE25-26-16      CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2025 est parvenu aux membres au moins sept jours avant la tenue de la séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Fortin que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

***Adoptée à l'unanimité***

### **3.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2025**

Les activités tenues le 19 décembre, dernière journée de classe avant le congé des Fêtes (point 2.8), ont été très appréciées malgré la mauvaise température. Cependant, la directrice a dû expliquer à certains parents les raisons pour lesquelles les élèves du préscolaire et du primaire de la même famille ne peuvent quitter en même temps, car il y a trop de probabilités que des situations dangereuses se produisent.

Concernant l'anglais (point 2.11), ce sujet sera traité lors de l'approbation de la grille des matières dans le présent ordre du jour.

Comme mentionné au point 2.13, la directrice confirme les mesures mises en place afin d'assurer la sécurité aux abords de l'école et précise qu'un nouvel affichage concernant l'interdiction de virage en U a été installé aujourd'hui.

Madame Manon Caron, directrice adjointe, confirme que le projet « Pour un école sans violence » présenté au point 2.16 sera vécu à l'école des Cimes. Une formation virtuelle sera offerte aux parents et le tout sera publicisé dans le prochain Communiqué aux parents. Il est précisé qu'il s'agit d'un moyen de prévention adapté pour tous les niveaux scolaires, tous les élèves, et qu'il s'imbrique dans le plan d'intervention contre la violence et l'intimidation.

En terminant, à la suite de l'interrogation d'un membre, il est mentionné que madame Éliane Tremblay, animatrice intervenante de la Maison des Jeunes, n'a pas été relancée (point 2.5). La directrice le fera donc dans les prochains jours.

### **3.6 QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a aucun public.

## SUIVI DE DOSSIERS

### 3.7 SUIVI BUDGÉTAIRE

Madame Émilie Goupil précise que le remaniement ministériel entrainera certainement des répercussions sur le budget des établissements scolaires. Actuellement, elle demeure très rigoureuse dans les suivis budgétaires et rappelle que le programme d'anglais a été retravaillé afin de dégager une marge de manœuvre.

Ainsi, pour 2026-2027, il n'y aura plus d'anglais intensifié au 2<sup>e</sup> cycle. Les deux périodes additionnelles dans le cursus 2025-2026 seront attribuées à du temps d'enseignement en français et en mathématiques. Aussi, en 2026-2027, les cinq périodes additionnelles au 3<sup>e</sup> cycle deviendront trois périodes additionnelles; les deux périodes de différence seront attribuées à du temps d'enseignement en français et en mathématiques.

La grille des matières est la traduction « école » du régime pédagogique.

## ADOPTIONS / APPROBATIONS

### 3.8 GRILLE DES MATIÈRES 2026-2027

CE25-26-17 CONSIDÉRANT les articles 84 et 89 de la Loi 180 stipulant que le Conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique et que le personnel de l'école doit être associé à la démarche d'élaboration d'une proposition;

CONSIDÉRANT que l'approbation de la grille des matières fait partie des modalités d'application du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT l'article 86 de la Loi 180 stipulant que le Conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Gagnon que la grille des matières 2026-2027 soit approuvée, telle que présentée par la direction de l'école.

***Adoptée à l'unanimité***

## INFORMATIONS

### 3.9 DE LA PRÉSIDENTE

Madame Daisy Rioux-Corneau, présidente, remercie le Service de garde pour la belle offre d'activités parascolaires et de la semaine de relâche. Elle mentionne avoir reçu la Politique relative aux critères régissant l'admission et l'inscription des élèves; accompagnée de la directrice, elle entretient les membres à ce sujet et il est entendu que le document leur sera transmis à titre informatif.

Comme la présidente précise avoir tenu une discussion avec certains parents sur la possibilité de tenir des levées de fonds afin d'aider financièrement l'école, la directrice prend le temps de décrire les nouvelles réalités et les balises organisationnelles encadrant le tout. Il s'avèrerait plus pertinent d'effectuer la recherche d'un commanditaire pour l'achat de vêtements aux couleurs de l'école par exemple. Après échange, il est évident que le désir d'aider est présent et la directrice traitera de ce sujet dans une prochaine communication aux parents.

### **3.10 DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPS**

Monsieur Jérôme Gagnon, représentant au Comité de parents du CSSPS, résume les points traités lors de la rencontre tenue le 3 décembre 2025. La prochaine séance se tiendra le 18 mars 2026.

### **3.11 DU SERVICE DE GARDE**

Monsieur Erick Gagné, responsable du Service de garde, entretient les membres sur les sujets suivants :

- ✓ la belle programmation d'activités offertes en parascolaire, tout en soulignant que quatre activités ne se tiendront pas, par manque d'inscription. La possibilité de relancer les parents à ce sujet sera validée;
- ✓ l'ouverture du Service de garde durant la semaine de relâche avec environ 70 inscriptions par jour. Trois sorties sont prévues ainsi que deux activités à l'école;
- ✓ les équipes de la Ligne Interservices de Garde (LIG) appliquent à merveille l'engagement et la persévérance, l'esprit d'équipe et les résultats en font foi;
- ✓ concernant l'équipement, des dons de bas seront sollicités afin d'y ranger les lunettes des joueurs afin d'éviter les égratignures réduisant la vision;
- ✓ au début du mois de janvier, les parents ont été relancés afin d'obtenir les NAS pour mettre à jour les bases de données. Il est spécifié qu'aucune donnée n'est demandée par courriel, car le tout se fait lors d'un appel téléphonique;
- ✓ le changement de locaux qui se vivra à la 100<sup>e</sup> journée (26 janvier) et les moments de dîner qui seront également interchangeables, le tout étant balisé afin d'être équitable.

### **3.12 DE LA DIRECTION**

La directrice rappelle les événements à venir : Projet Espace, Classique hivernale, période d'inscription 2026-2027, semaine de la persévérance scolaire, dernier mois de la 2<sup>e</sup> étape et semaine de la prévention de la violence en mars.

En terminant, la directrice décerne ses coups de cœur :

- ✓ L'équipe du Service de garde : *Un gros bravo pour le Marché de Noël et la collecte de jouets.*
- ✓ L'équipe des TES : *Félicitations pour le Projet de décharge motrice Motivélo ainsi que la restructuration du local TES afin d'en faire un local d'apaisement et de travail.*
- ✓ Service spécialisé Perspective : *Malgré sa nouveauté, le point de service spécialisé a été nommé par le CSS comme étant un service incroyable qui permet aux élèves d'évoluer. Très fière de l'équipe et de l'évolution des élèves.*
- ✓ Cohésion et travail d'équipe : *Malgré le gros roulement de personnel et la nouvelle équipe Perspective, les membres du personnel s'appuient et s'entraident. L'accueil des parents devant tant de changements est exceptionnel.*

**3.13 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Prescilia Dupont-Langevin ayant été interpellée au sujet des règles dans la cour d'école lors des récréations, la directrice en explique le contexte et rappelle que ce sont les mêmes règles, mais qu'elles sont mieux appliquées et avec cohérence.

Monsieur Jérôme Gagnon s'interrogeant sur la communication avec les radios émetteurs qui semble aléatoire, il est confirmé que la distance avec le modulaire cause effectivement problème.

Madame Rachelle Jean Louis demande si le service de garde est toujours offert aux élèves Perspective, ce qui est bien le cas.

**3.14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 20 h 30

La présidente,

La secrétaire,

Daisy Rioux-Corneau

Josée Riverin